



T'AS VU C'QUE T'ÉCOUTES ?!

Une histoire des musiques actuelles

PRÉSENTATION

T'as vu c'que t'écoutes ?! est un spectacle qui parle de l'histoire de la musique sur un ton humoristique et très souvent provocateur. Mais il va plus loin, il met en question les rapports que nous entretenons avec la musique, et par ce biais mène une réflexion sur les rapports humains dans la société d'aujourd'hui.

Voici quelques pistes qui pourront vous aider à préparer votre venue au spectacle.

UNE HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Le spectacle se veut volontairement « non-exhaustif » afin de couvrir un large champ de cultures musicales. On peut découper les périodes de la musique moderne en 4 grandes parties. Chacune peut donner lieu à de vastes terrains de recherches.

Evidemment, il faut présenter les parties de ce découpage comme des axes de réflexions, et SURTOUT PAS comme une vérité. C'est un parti pris historique qui permet de construire une réflexion sur notre société.

1850 - 1960 : DE LA NAISSANCE DU BLUES À L'EXPLOSION DU ROCK

Comment la musique d'une population déportée (africains) se mélange à celle d'un peuple d'immigrés (irlandais), et nous amène 100 ans plus tard dans les clubs de Londres avec les Beatles.

> Les Etats-Unis, la naissance du Blues, le Rhythm & Blues, le Rock n'Roll, la BeatleMania.

1960 - 1980 : LA MUSIQUE S'ENTREMÊLE

Quand le Rock rencontre le Jazz, quand le Rhythm & Blues rencontre le Gospel. Quand la jeunesse lutte pour l'égalité et la liberté.

> Les mouvements sociaux, le Funk, le psychédéisme musical, le Punk, le Reggae, la Fusion.

1980 - 1990 : LE RAP DÉBARQUE, LE ROCK S'EMBARQUE

Le Rap prend ses racines dans les années 70 pour décrire le quotidien des années 80. Le Rock continue d'évoluer, devient plus stylisé et radical.

> Le Rap, la New Wave, le Hard Rock

1990 - AUJOURD'HUI : L'ÈRE ÉLECTRONIQUE

Les machines prennent de plus en plus de place dans nos vies. Il en va de même pour la musique. On crée à partir d'ordinateurs, la notion d'instrument est-elle remise en cause ?

> La House, l'Electro, la Pop Music, la French Touch

L'ANALYSE MUSICALE

T'as vu c'que t'écoutes ?! tente de prendre du recul sur « l'intégrisme musical » en disant qu'il n'y a pas de vérité en musique. Il y a des faits et surtout des avis. Il est intéressant de savoir pourquoi on aime un artiste. Pour le savoir, il suffit parfois de suivre le fil de sa vie.

Exposé oral devant la classe :

1. Je choisis un artiste que j'aime. Exemple : Rihanna
2. Je fais une biographie de l'artiste avec les éléments suivants :
 - Dates de naissance et de décès
 - Contexte familial
 - Evénements marquants
 - Discographie
 - Influences artistiques. Exemple : Aretha Franklin
3. J'explique pourquoi j'aime Rihanna. Avec mes mots.
4. Je choisis un artiste qui l'a influencé et j'en établis la biographie. J'écoute tout ou partie de sa discographie.
5. Je mets en parallèle une chanson de Rihanna et une chanson d'Aretha Franklin, et j'explique leurs similitudes.
6. J'explique pourquoi je préfère Rihanna à Aretha Franklin (ou inversement)

LE PROCÈS

Dans *T'as vu c'que t'écoutes ?!*, il est beaucoup question de mauvaise foi et d'argumentation. « La musique, c'est important, mais c'est pas grave ». On peut parler musique de manière « vive », « engagée ». C'est même enrichissant.

Travail en groupe

Une équipe joue l'accusation, l'autre la défense. Un troisième groupe joue les jurés et l'enseignant est le juge.

On fait ici le procès d'un artiste ou d'un groupe. Exemple : Rihanna a tué le R'n'B.

Après un travail approfondi sur le R'n'B, l'accusation doit prouver la culpabilité ou l'innocence du suspect. Tous les coups sont permis. On peut passer des chansons et les décortiquer, fouiller dans la vie d'un artiste, etc...

La défense tentera de réfuter la thèse de l'accusation devant les jurés avec les mêmes procédés.

Ensuite, les jurés et le juge délibèrent et rendent leur verdict.

Mauvaise foi obligatoire.

CONTACT

ADELINE
adeline@ulyse.coop
+33 (0)6 17 81 60 08

**ULYSSE
MAISON
D'ARTISTES**

www.ulyse.coop